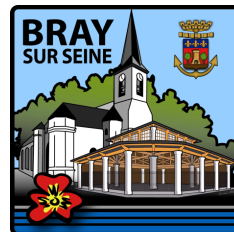




Ville de BRAY SUR SEINE

PLACE DU GENERAL DE GAULLE

77480 BRAY SUR SEINE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 18 AVRIL 2014

SALLE DU CONSEIL, MAIRIE DE BRAY SUR SEINE

Séance n° 3 de l'année 2014 du Conseil Municipal

Date de convocation 11 avril 2014	Date d'affichage 11 Avril 2014	Membres en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18	Nbre de délibérations
---	--	--	------------------------------

L'an deux mille quatorze, le 18 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en Mairie, Salle du Conseil sous la présidence de M. MARCADET Emmanuel, Maire de la Commune.

Etaient présents : M. MARCADET Emmanuel, Mme TRIVIER Julie, M. FARSSAC Pascal, Mme LUBRANO Stéphanie, Mme COURTOIS Martine, M. PRUNEAU Jean-Claude, M. POIREL Romain, M. BISCHOFF Philippe, M. MENEGHINI David, Mme LAMBERT Sandrine, M. SZKUDLAREK Edouard, M. MUGOT Eric, M. SAUNIER Louis, Mme JACSONT Geneviève, M. CARRASCO Alain.

Pouvoir : Mme SAHOUI Anbya donne pouvoir à Mme TRIVIER Julie, Mme PASSERON Agnès donne pouvoir à Mme LUBRANO Stéphanie, M. FORTIN Dominique donne pouvoir à M. FARSSAC Pascal

Absent : Mme BEN MUSTAPHA Christelle

Secrétaire de séance : Mme TRIVIER Julie

- 1 – Approbation du compte-rendu du 05 avril 2014
- 2 – Élections des délégués dans les différentes structures intercommunales
- 3 – Élections des délégués dans les associations
- 4 – Formation des différentes commissions communales et administratives
- 5 – Délégation au Maire d'ester en justice
- 6 – Délégation au Maire concernant la procédure des marchés publics
- 7 – Délégation de fonctions
- 8 – Délégation de signature
- 9 – Pièces irrécouvrables 971.71€
- 10 – Suez Environnement acceptation chèque 4707.43€
- 11 – Divers

DIVERS

11- Rythmes scolaires – Lettre inspection académique demande de Délibération pour harmoniser les horaires des trois écoles pour une meilleure cohérence.

12 - Délibération pour l'acceptation de tous les enfants à la cantine.

13 - Délibération à prendre concernant la piscine pour laquelle le conseil municipal retire à l'association pour la gestion de la piscine municipale de la ville de Bray-sur-Seine et demande de mise en place d'une régie pour la gestion de la piscine.

14 - Délibération pour Convention SCHIEVER concernant le rond-point
15 - Ecole de musique : demande subvention supplémentaire exceptionnelle.

16 - Indemnité du Receveur Principal

DEBUT CONSEIL

Information : absente du directeur général des services depuis le lendemain de l'élection du nouveau conseil municipal.

Information : le conseil municipal sera enregistré.

Démission de Mme Mannessier et dans l'ordre du scrutin, Mme JACSONT.

Bienvenue à Mme JACSONT.

1 – Approbation du compte-rendu du 05 avril 2014

Modification du compte-rendu du 05 avril 2014

Stéphanie LUBRANO et non Sylvie

Lecture de la lettre de M. MUGOT

Copie disponible

Les membres en exercice 19 et non 119

Éric Marcadet remplacé par Emmanuel Marcadet

Président de l'assemblée au début Dominique Satiat et Jean-Claude Pruneau

Madame SAUDRY Nadine a démissionné en date du 2 avril 2014, elle sera remplacée par M. CARRASCO Alain.

Madame MANESSIER Monique a démissionné en date du 9 avril 2014, elle sera remplacée par Mme JACSONT à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le prochain conseil municipal sera tenu en séance le mardi 29 avril 2014, 20h30, en salle de conseil, à la Mairie de Bray sur Seine

Le compte rendu du 5 avril 2014 n'a pas été accepté à l'unanimité, les conseillers de l'opposition expliquent leur désaccord qui sera rectifié et présenté au prochain conseil du mardi 29 avril et présenté. Monsieur SAUNIER Louis demande à ce que le courrier envoyé à Monsieur MARCADET Emmanuel soit lu.

Le nouveau Maire, MARCADET Emmanuel, présente les remerciements au Maire sortant, Monsieur SATIAT Dominique.

2 – Élections des délégués dans les différentes structures intercommunales

Intervention de M. SAUNIER Louis qui demande à ce que les informations nécessaires pour les conseils parviennent lors de l'envoi de l'ordre du jour. M. MARCADET précise que du fait de l'absence de Mme DELATTRE Nadine, Secrétaire Générale, qu'il a été impossible de fournir la liste des pièces lors de la convocation et qu'il aurait pu être aidé par la liste d'opposition.

M. MARCADET Emmanuel fait un rappel sur la situation au sein de la mairie et pour l'ensemble des personnels.

M. MARCADET Emmanuel dit qu'il n'y a pas d'obligation de voter à la proportionnelle dans les syndicats et comités.

Syndicat des eaux :

3 titulaires : Emmanuel MARCADET, Dominique FORTIN, Sandrine LAMBERT

3 suppléants : Edouard SZKUDLAREK, Pascal FARSSAC, David Meneghini

Vote : 18 exprimés / 1 abstention / 17 pour.

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Vallée Seine 2 +2

2 titulaires : David MENEHINI | Edouard SZKUDLAREK

2 suppléants : Sandrine LAMBERT | Julie TRIVIER

Vote : 18 exprimés / 1 abstention / 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Déchets SMECTOM **1+1**

1 titulaire : Dominique FORTIN|

Sont donc retenus :

1 titulaire : Dominique FORTIN|

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Aménagement SMEP 2+2

2 titulaires : Emmanuel MARCADET - Julie TRIVIER

2 suppléants : Pascal FARSSAC - Dominique FORTIN

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Défense :

1 titulaire : Emmanuel MARCADET

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Hopital Léon Binet 1

1 titulaire : Emmanuel MARCADET

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

CCAS 1+4

1 titulaire : Stéphanie LUBRANO

4 suppléants : Anbya SAHOUI - Sandrine LAMBERT - Jean-Claude PRUNEAU -
Martine COURTOIS

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Maison de retraite le Fil d'argent 4

Emmanuel MARCADET - Jean-Claude PRUNEAU - Martine COURTOIS - Anbya
SAHOUI

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Impôts 8

Obligation de prendre 8+8 pas de vote possible

Propriétaires extérieurs de bois/Autre commune

Votre reporté

Commission Appel d'offres 1+3+3

Il reste une place de déléguer et une place de suppléant

Chaque délégué à son suppléant précisé. David Meneghini

Président : Emmanuel MARCADET

3 délégués : Pascal FARSSAC - Philippe BISCHOFF - Dominique FORTIN

3 suppléants : Romain Poirel - David MENEGHINI - Martine Courtois - Sandrine Lambert

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

CA Collège 2+2

2 titulaires : Emmanuel MARCADET - Stéphanie LUBRANO

2 suppléants : Romain POIREL - Christelle BEN MUSTAPHA

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Révision des listes électorales 1+1

1 titulaire : Pascal FARSSAC

1 suppléant : Martine COURTOIS

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Listes électorales Chambre d'agriculture 1

1 titulaire : Agnès PASSERON

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Listes électorales Chambre des métiers et de l'artisanat 2

2 délégués : Julie TRIVIER - Pascal FARSSAC

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Tribunal des baux ruraux 1

1 délégué : Romain POIREL

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Comité National d'Action sociale

1 délégué : Stéphanie LUBRANO

1 suppléant : Sandrine DELAVEAU

Vérifier si ce vote est repoussé ou maintenu pour l'élu

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Commission de sécurité pour les bâtiments recevant du public

1 titulaire : Emmanuel MARCADET

1 suppléant : Pascal FARSSAC

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Associations

Nous avons reçu des démissions de la part de personnes qui étaient président ou membre.

ACSAD : problème de services au niveau des braytois qui pose une inquiétude. Doit disparaître au 1^{er} mai 2014, donc plus de déplacement pour les personnes en bénéficiant jusqu'à l'heure actuelle. C'est une Association qui n'est pas municipale.

M. CARRASCO Alain demande le rôle de cette association.

M. MARCADET Emmanuel énumère : Vestiaire, bibliothèque, transport de personne vers des services médicalisés.

M. CARRASCO Alain dit que cette association prend le travail des ambulances.

M. SAUNIER Louis dit que c'est une association municipale que ce service attend les malades et que c'est la mairie qui assure le standard et réservation des rendez-vous, que la mairie rendait un service et qu'il s'agissait de bénévoles pour la conduite des patients.

M. MARCADET Emmanuel dit que les Braytois pensent que la municipalité est responsable de cette association. Nous allons tenter de rencontrer les responsables de cette association.

Ecole de Musique 5

M. CARRASCO Alain dit qu'il aurait donné sa démission quelques soient les résultats des élections. Les subventions ne suivent pas suffisamment pour assurer la pérennité de l'association. Il va falloir agir rapidement. Départ en retraite, indemnités départ. Les communes environnantes ne participent pas et ne souhaitent pas donner pour l'école de musique. Peut-être étudier une prise de subvention pour l'école du côté de la Communauté de Communes Bassée Montois.

M. MARCADET Emmanuel dit que Bray a quasiment toutes les structures de l'intercommunalité. Il y a une vraie réflexion concernant nos équipements et infrastructure. Nous aurions en effet tendance à dire que Bray ne peut pas tout payer pour l'ensemble des communes alentours. A étudier une double tarification.

M. CARRASCO Alain : Pour l'école de musique c'est déjà le cas mais les tarifs ne peuvent pas être augmentés.

VOTE ECOLE MUSIQUE

Agnès PASSERON - Christelle BEN MUSTAPHA - Sandrine LAMBERT - Anbya SAHOUI - Julie TRIVIER

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

CA Sillage entraide association 1

1 délégué : Stéphanie LUBRANO

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Comité de Jumelage 2+2

2 délégués : Julie TRIVIER - David MENEHINI

2 suppléants : Christelle BEN MUSTAPHA - Agnès PASSERON

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Maisons Fleuries 5

Sandrine LAMBERT- Dominique FORTIN - Romain POIREL - Christelle BEN MUSTAPHA - Julie TRIVIER

Vote : 18 exprimés - 1 abstention - 17 pour

Abstention de Mme Geneviève JACSONT

Vote clos pour les associations

4 – Formation des différentes commissions communales et administratives

Création de 5 commissions

VOTE pour le nombre de commissions

M. MARCADET Emmanuel : travail des commissions en mode projet. Toutes les commissions travailleront ensemble pour l'ensemble des projets à réaliser.

Exemple de la Foire Expo, nous avons fait aussi en sorte d'assurer le quotidien pour les braytois et la commune. Pour la foire, on mobilise les associations, la sécurité, la jeunesse, petite enfance, les services techniques, citoyenneté, nous considérons que cette foire est un levier économique et rejoint donc la commission économie.

On repasse au vote sur le nombre de commissions.

Vote : 18 exprimés - 18 pour

Les titres des commissions

1^{ère} commission

Finances

Personnel

Administration

Sécurité et prévention

Sport et jeunesse

Associations

Vote : 18 exprimés / 18 pour

2^{ème} commission

Petite enfance

Scolaire

Social

Santé

Vote : 18 exprimés / 18 pour

3^{ème} commission

Travaux, Services techniques

Urbanisme, Environnement, Logement

Vote : 18 exprimés / 18 pour

4^{ème} commission

Anciens

Citoyenneté

Foires, fêtes, Animation

Marché

Vote : 18 exprimés / 18 pour

5^{ème} commission

Emploi

Action et développement économique

Tourisme

Port

Culture et patrimoine

Information et communication

Vote : 18 exprimés / 18 pour

M. MARCADET Emmanuel propose de mettre 5 membres par commission.

Même rapport qu'à la proportionnelle.

Par défaut, le Maire dans chacune des commissions.

LES COMMISSIONS

1^{ère} commission

Finances

Personnel

Administration

Sécurité et prévention

Associations

Sport et jeunesse

Emmanuel MARCADET

Pascal FARSSAC

Avec

Romain POIREL

Édouard SZKUDLAREK

Louis SAUNIER

2^{ème} commission

Petite enfance

Scolaire

Social

Santé

3^{ème} commission

Travaux, Services techniques

Urbanisme, Environnement, Logement

Emmanuel MARCADET

Stéphanie LUBRANO

Avec

Sandrine LAMBERT

Agnès PASSERON

Eric MUGOT

4^{ème} commission

Anciens

Citoyenneté

Foires, fêtes, Animation

Marché

5^{ème} commission

Emploi

Action et développement économique

Tourisme

Port

Culture et patrimoine

Emmanuel MARCADET

Dominique FORTIN

Avec

Philippe BISCHOFF

David MENEGHINI

Geneviève JACSONT

Emmanuel MARCADET

Jean-Claude PRUNEAU

Avec

Anbya SAHOUI

Martine COURTOIS

Eric MUGOT

Emmanuel MARCADET

Julie TRIVIER

Avec

Christelle BEN MUSTAPHA

David MENEGHINI

Alain CARRASCO

5 – Délégation au Maire d'ester en justice

Vote : 18 exprimés / 18 pour

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

6 – Délégation au Maire concernant la procédure des marchés publics

Pour que le maire puisse déléguer en matière de la procédure des marchés publics

L'article 9 de la Loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 dite Loi MURCEF prévoit une nouvelle rédaction du cinquième alinéa de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : une délégation peut être consentie pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget ».

Seuil pour les fournitures de service : 207 000 €HT.

Seuil pour les marchés de travaux : 5 186 000 €HT.

Seuil mini : 15 000 €HT.

Décret 2013-1259 du 27 décembre 2013.

Autorise le Maire à engager les procédures de marchés publics et l'autorise à signer tous marchés concernés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vote : 18 exprimés / 18 pour unanimité

7 – Délégation de fonctions

EM : LECTURE DE L'ARRÊTÉ

Précision d'une erreur sur l'ordre des adjoints comme cela ne change strictement rien nous n'avons rien fait modifier.

La différence est entre ce que nous avons dit en public et ce qui était inscrit sur le PV.

Nous reprenons les commissions pour les délégations de fonctions. Délégation de signature donnée aux 5 adjoints.

Information obligatoire faite.

Arrêté signé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vote : 18 exprimés / 18 pour unanimité

8 – Délégation de signature

Délégation de signature donnée aux 5 adjoints.

Vote : 18 exprimés / 18 pour unanimité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

9 – Pièces irrécouvrables 971.71 €

Présentées au dernier conseil accepté au dernier conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vote : 18 exprimés / 18 pour unanimité

10 – Suez Environnement acceptation chèque 4707.43 €

Présentées au dernier conseil accepté au dernier conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vote : 18 exprimés / 18 pour unanimité

Divers

11 - Rythmes scolaires – Lettre inspection académique demande de modifier la proposition d'horaires pour harmoniser les horaires des trois écoles pour une meilleure cohérence. Cela pour plus de repères pour les enfants et les parents.

Présentation par Stéphanie LUBRANO. La réponse étant attendue sous 15 jours.
Détails Horaires à inclure

M. MARCADET Emmanuel dit qu'il faut qu'il y ait une heure pour bénéficier de la subvention de la CAF.

LUBRANO Stéphanie : ainsi que la mise en place d'un ACEM avec encadrement particulier 50% de personnes diplômées. Commencer un comité de pilotage avec les parents et les enseignants afin de proposer un projet qui puisse être validé par les partenaires.

JACSONT Geneviève demande où vont être accueillis les enfants ?

LUBRANO Stéphanie : Inventaire des logements et des structures disponibles pour cet accueil. Nous perdons une vingtaine d'élève en maternelle. Perte d'une classe en maternelle, ouverture d'une classe pour Louis Pergot

LUBRANO Stéphanie dit qu'une mise en place du comité et une organisation pour les locaux devra être fait.

MARCADET Emmanuel : Délais raccourcis pour le dossier.

SAUNIER Louis demande si une prise en compte des horaires des transports pour le mercredi pour Saint Sauveur lès Bray, Montigny le Guesdier.

LUBRANO Stéphanie dit que la cantine sera ouverte le mercredi justement pour s'adapter aux transports.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vote : 18 exprimés / 18 pour unanimité

12 – Délibération pour l'acceptation de tous les enfants à la cantine

MARCADET Emmanuel dit que la pratique illégale d'accès à la cantine des enfants de maternelles et dont un parent ne travaille pas. Important car nous commençons à recevoir des dérogations souvent motivées par l'absence de cantine le midi. Nous ne souhaitons pas avoir une classe en moins à cause de ces dérogations.

LUBRANO Stéphanie : Après congé parental plus de solutions pour le déjeuner des enfants.

CARRASCO Alain demande le coût de cette ouverture ?

MARCADET Emmanuel dit que nous ne l'avons pas chiffré mais nous nous mettons dans le cadre de la loi. Très clairement cela aura un coût. On ne peut pas contourner la loi sous prétexte de coût. Je rappelle que nous sommes en mandat depuis 10 jours. Nous avons déjà chiffré le mobilier, la vaisselle et du personnel en plus. Nous souhaitons que le moment du déjeuner soit un moment pédagogique et pas seulement de garderie. D'autres soucis liés à la cantine y compris après la cantine dans la garde

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vote : 18 exprimés / 18 pour unanimité

13 - Délibération à prendre Concernant la piscine pour laquelle le conseil municipal retire à l'association pour la gestion de la piscine municipale de la ville de Bray-sur-Seine et demande de mise en place d'une régie pour la gestion de la piscine.

MARCADET Emmanuel dit que jusqu'à ce jour la mairie avait confié la gestion à l'association pour la gestion de la piscine municipale de la ville de Bray-sur-Seine, nous souhaitons la retirer pour la traiter en régie. Délibération à double détente, enlever la gestion à cette association, et créer une régie. Nous avons la démission du président Louis Saunier et du secrétaire Eric MUGOT. Traiter les dernières factures de l'association.

Cette décision rapprochement auprès du percepteur qui la valide. Selon le percepteur la régie pourrait s'ouvrir dans le mois pour ne pas pénaliser l'ouverture de la piscine cet été.

JACSONT Geneviève dit qu'un seul régisseur par régie et par le personnel et la mise en place est compliqué et lourde.

MARCADET Emmanuel dit que nous ne voulons pas participer à cette association. Il va falloir trouver les acteurs nécessaires pour l'apprentissage de la natation.

Je vous propose le vote. Je préfère que les rumeurs soient orientées sur

Vote : 18 exprimés - 2 contre - 16 pour

Louis Saunier et Eric MUGOT sont contre

14 – Délibération pour Convention SCHIEVER

Convention de gestion avec le groupe SCHIEVER pour le nouveau rond-point de la route de SENS.

Déjà débattue lors du dernier conseil municipal de l'ancienne municipalité. Sollicité suite au changement du maire.

JACSONT Geneviève dit que la convention est déjà revenue signée à Mousseaux les Bray.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vote : 18 exprimés / 18 pour unanimité

15 – Ecole de musique : demande subvention supplémentaire exceptionnelle.

MARCADET Emmanuel fait part de difficultés pour l'école de musique.

CARRASCO Alain dit que nous pouvons aller voir le crédit agricole pour un découvert.

MARCADET Emmanuel s'adresse à CARRASCO Alain en lui demandant s'il connaît le montant nécessaire.

FARSSAC Pascal s'abstient pour ce vote.

MARCADET Emmanuel alloue une subvention exceptionnelle du conseil municipal de 5000 euros.

Vote : 18 exprimés / 1 abstention / 17 pour

1 abstention de FARSSAC Pascal

DIVERS

16 – Louis Saunier demande s'il pourrait récupérer les panneaux qui ont été ôtés de l'association.

MARCADET Emmanuel explique pourquoi ils ont été retirés. En termes d'égalité pour les associations et équité de traitement, il a demandé aux services techniques de les retirer. Ils seront restitués dès que M. SAUNIER passera au bureau.

MARCADET Emmanuel a été alerté par les services sur le fait qu'il y avait rupture de champagne.

La séance est levée à 22h05.

Délibération certifiée exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture de
Provins le
Affichage le
Publication

Pour copie certifiée conforme
En mairie le 29 avril 2014
Le Maire,
Emmanuel MARCADET